



Ministère de la Culture
3 rue de Valois - 75001 Paris

Délégation générale
à la langue française
et aux langues de France
Tél : 01 40 15 73 00
dglff@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Rencontre
Journée annuelle

mercredi 27 novembre
— 2019



Migrer d'une langue à l'autre ?



MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

Migrer d'une langue à l'autre ?

Passer d'une langue à l'autre :
la médiation linguistique en contexte migratoire

Journée d'étude du mercredi 27 novembre 2019
organisée par la Délégation générale à la langue française
et aux langues de France au Musée national de l'histoire
de l'immigration, avec le soutien de la direction
régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France

Ministère de la Culture

Délégation générale
à la langue française
et aux langues de France

Sommaire

3 **Ouverture**

Sébastien Gokalp

Directeur du Musée national de l'histoire de l'immigration

Paul de Sinety

Délégué général à la langue française et aux langues de France

Laurent Roturier

Directeur régional des affaires culturelles en Île-de-France

9 **Table ronde 1**

La place des langues de l'immigration dans les politiques d'accueil des migrants et la question de la médiation linguistique

16 **Table ronde 2**

L'accès aux droits et aux services publics

22 **Table ronde 3**

L'accès aux soins

30 **Table ronde 4**

Culture, circulation des œuvres, des savoirs et des imaginaires

Ouverture

Sébastien Gokalp

Directeur du Musée national de l'histoire de l'immigration

Nous sommes très heureux de vous accueillir au Musée national de l'histoire de l'immigration pour la 7^{ème} édition de la journée d'étude « Migrer d'une langue à l'autre ? » que nous organisons avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) en collaboration avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Île-de-France, que je remercie ici chaleureusement. Comme les éditions précédentes, cette journée consacrée à la problématique des langues en contexte migratoire permet de réfléchir ensemble, avec une grande diversité d'acteurs mobilisés dans des secteurs très différents, sur un volet thématique qui croise les connaissances scientifiques acquises grâce aux travaux de recherche, les analyses des dispositifs et des politiques publiques mises en œuvre par les pouvoirs publics – État et collectivités territoriales – et les projets de terrain les plus performants. Le succès de cette journée de rencontre ne se dément pas si on en juge par la participation nombreuse aujourd'hui dans cet auditorium. Elle doit beaucoup aux approches pluridisciplinaires et aux échanges rendus possibles entre des secteurs professionnels divers. Comme vous le savez, ce musée est au carrefour de plusieurs politiques publiques : sociales, pédagogiques, culturelles, artistiques mais aussi d'accueil et d'intégration. Cette journée permet de réunir des acteurs qui travaillent dans des mondes différents et se côtoient peu ou trop rarement. Nous avons aujourd'hui l'occasion de confronter nos points de vue et nos réflexions sur des questions linguistiques qui engagent chaque jour les pratiques professionnelles des uns et des autres.

La médiation linguistique en contexte migratoire est une problématique centrale pour une institution patrimoniale comme le Musée national de l'histoire de l'immigration. D'abord parce que l'un des premiers patrimoines associés aux migrations et aux populations immigrées, trop souvent oubliés ou omis, ce sont les langues maternelles, les langues d'origine, les langues d'acquisition et les situations de plurilinguisme présentes dans la société française. C'est un patrimoine d'une grande richesse, qui nourrit et qui vivifie la langue française et les langues de France. Un musée doit pouvoir valoriser ces langues comme un patrimoine « premier », celui qui fonde aussi les identités, les liens aux territoires d'ici et de là-bas, les pratiques culturelles et

artistiques. Et vos projets dans ce domaine sont utiles pour faire avancer la réflexion du Musée.

La circulation entre les langues, les passages d'une langue à l'autre, ont d'ailleurs cette année été le thème de la résidence d'écriture de Mohamed Mbougar Sarr, lauréat du prix littéraire de la Porte Dorée en 2018 pour son roman publié en 2017 chez Présence africaine, *Le silence du chœur*. Ce récit réussit à inscrire dans la langue française toute la polyphonie des naufragés africains recueillis à Altino, un petit village de Sicile. Il nous en parlera en clôture de cette journée en montrant comment la littérature s'est emparée depuis longtemps de cette problématique des langues qui sont au fondement des humanités, au-delà de la question de la traduction des œuvres dont l'édition française peut se prévaloir.

La médiation linguistique est également un enjeu très important pour un établissement public car c'est d'elle que dépend l'accessibilité de l'offre culturelle et artistique. En effet, au-delà de la question toujours épineuse de la traduction de cartels d'œuvre en plusieurs langues qui reste malheureusement insuffisante, faute de budget alloué, les langues sont mobilisées comme ressources incontournables des actions de médiation pour favoriser l'accès et l'appropriation des expositions et de la programmation selon des référentiels linguistiques différents. C'est un immense chantier à ouvrir et qui peut renouveler la perception que les visiteurs ont de cette offre multiforme et faire évoluer les pratiques de médiation vers les publics. À travers cette réflexion sur les médiations linguistiques, ce musée centré sur l'histoire des migrations interroge également la place de la société française et des cultures qu'elle recouvre dans sa relation au reste du monde.

C'est souvent à travers le croisement des questionnements d'un domaine professionnel à l'autre que jaillissent des idées nouvelles et des avancées pratiques. J'espère que la 7^{ème} édition de cette journée, en ouvrant un espace commun de discussion, permettra à tous de trouver de nouvelles ressources et d'ouvrir de nouvelles pistes. Je vous remercie pour votre présence et vous souhaite une excellente journée d'échanges.

Paul de Sinety

Délégué général à la langue française et aux langues de France

Permettez-moi de vous remercier de nous ouvrir aujourd'hui les portes du Musée de l'histoire de l'immigration, ce lieu porteur de mémoire et d'avenir qui accueille depuis 2013 la journée « Migrer d'une langue à l'autre ? », une journée que nous organisons ensemble avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, que je salue.

Quelques mots tout d'abord sur ce rendez-vous annuel consacré à l'actualité des langues en contexte migratoire en commençant par ce qu'il n'est pas. Ce n'est pas une journée d'étude réservée à un public d'universitaires, c'est un rendez-vous ouvert aux universitaires, bien sûr, mais aussi et surtout à tous nos concitoyens qui s'intéressent aux politiques linguistiques et qui comprennent que la question de la langue, des langues, est incontournable quand on parle d'immigration et d'intégration. L'ambition de notre journée est de mobiliser, chaque année, les réseaux professionnels et associatifs en fonction du thème abordé.

Cette année, nous avons souhaité nous pencher sur la question de la médiation linguistique, notamment à travers les dispositifs d'interprétariat et de traduction qui permettent la communication entre les personnes arrivant de l'étranger et les services publics, pour l'accès aux droits et aux soins notamment. C'est précisément parce que la DGLFLF milite pour une politique européenne faisant de la traduction une modalité du dialogue entre les langues, qu'elle est sensible aux enjeux de la traduction, ce terme étant à prendre au sens large, à l'oral comme à l'écrit, pour désigner le passage d'une langue à l'autre.

La circulation des œuvres, des savoirs et des imaginaires ne peut s'envisager sans le recours à la traduction, cela va sans dire. Il ne saurait en être autrement pour les humains : je reprends à dessein le terme de circulation pour évoquer les courants migratoires, la circulation d'hommes et de femmes qui rend nécessaire une médiation linguistique. Nous l'envisageons ici en termes de droits de la personne. C'est ainsi que l'accès aux droits (j'emploie le pluriel) est conditionné par un droit à comprendre et à s'exprimer dans une langue suffisamment connue pour la personne ne maîtrisant pas le français en France. Les intervenants de la journée, que je remercie par avance pour leur contribution, nous permettront de comprendre comment ce droit s'exerce (ou pas), en quoi la situation de la personne allophone en dépend, en quoi notre société a tout à gagner d'un droit à la traduction malgré la question du coût qui se pose de manière récurrente. J'ajoute que si la

traduction a un coût, le coût indirect de la non traduction doit être pris en compte également.

Les pratiques d'interprétariat en milieu social ne datent pas d'aujourd'hui, mais la dernière décennie a enregistré de nouvelles avancées en la matière. C'est ainsi qu'une loi promulguée en 2013 consacre un droit général à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales, cette loi résultant de la directive européenne de 2010 sur le droit à un jugement équitable impliquant le recours à un interprète ou un traducteur.

De même, dans le domaine de la santé, la loi de modernisation de notre système de santé de 2016 garantit à chacun des soins de qualité impliquant le recours à l'interprétariat : « l'interprétariat linguistique dans le domaine de la santé garantit aux professionnels de santé les moyens d'assurer la prise en charge des personnes qui ne maîtrisent pas ou imparfaitement la langue française dans le respect de leurs droits prévus au présent titre, notamment du droit à l'information, du droit au consentement libre et éclairé, du droit au respect de leur vie privée et au secret des informations les concernant » (Article L1110-13).

Je ne saurais clore cette présentation de la journée sans mentionner, ministère de la Culture oblige, l'intérêt de la traduction pour la circulation des œuvres, des savoirs, des imaginaires : l'offre culturelle a tout à gagner à s'ouvrir à la diversité culturelle par le truchement de la traduction autant que par la présence des langues étrangères.

Je remercie tous les intervenants et les participants de leur présence en me réjouissant par avance des échanges modérés par Catherine Guilyardi, pour les tables rondes du matin, et par Marie Poinot, pour celles de l'après-midi. J'ai également plaisir à rappeler la venue de Barbara Cassin, de l'Académie française, que je me réjouis tout particulièrement d'accueillir en fin de journée en raison de son indéfectible engagement en faveur de la traduction. Je souhaite également saluer la présence de Radio France Internationale parmi nous, avec d'une part Lidwien van Dixhoorn, d'autre part Pascal Paradou, qui enregistrera son émission « De vive voix » en début d'après-midi. Je n'oublie pas de remercier Marie Poinot et Karima Dekioug du MNHI et Claire Extramiana et Ismaël El Mansoury de la DGLFLF d'avoir organisé cette édition.

Je vous souhaite à tous une excellente journée et des échanges passionnants avant de passer la parole à Laurent Roturier, directeur régionale des affaires culturelles d'Île-de-France qui nous fait l'amitié de sa présence ce matin.

Laurent Roturier

Directeur régional des affaires culturelles en Île-de-France

C'est à la fois un grand honneur et un grand bonheur d'ouvrir cette journée d'étude. Traiter du sujet des langues par rapport au fait migratoire, c'est aussi traiter de culture, d'égalité et de fraternité envers les hommes, les femmes et les enfants qui arrivent dans notre pays sans en connaître la langue. En préparant cette journée avec les équipes de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), nous avons voulu mettre l'accent sur le foisonnement des projets qui visent, dans notre région, à faciliter la médiation linguistique par le biais des arts et de la culture, de même que ceux qui favorisent le plurilinguisme en complémentarité de l'action de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

L'Île-de-France a la chance d'accueillir sur son territoire des locuteurs de langues régionales et minoritaires, mais aussi de la plupart des langues du monde. C'est une richesse culturelle et linguistique infinie. Elle mérite d'être valorisée comme le font déjà de très nombreuses structures culturelles. Je pense au travail que développe Cathy Bouvard à Clichy-Montfermeil (Seine-Saint-Denis) avec les Ateliers Médicis. Dans ce cadre, le festival Typo a récemment mis en lumière les typographies et écritures du monde. Les Labos d'Aubervilliers, de leur côté, proposent dans leur programmation un travail sur la mosaïque des lexiques et un rendez-vous mensuel sur la thématique des mots, des langues et de la traduction, avec une approche particulièrement passionnante de mixité des publics. L'action de la DRAC Île-de-France mérite d'être évoquée. On peut citer d'abord cet appel à projets national « action culturelle et maîtrise du français », piloté par la DGLFLF et mis en œuvre par les DRAC. Il permet de soutenir les actions d'éducation culturelle et artistique selon les priorités du ministère de Culture. Il a eu un très grand succès puisqu'en Île-de-France ce sont 77 projets qui ont pu être soutenus depuis 2015 pour un montant supérieur à 470 000 euros. La DRAC mène par ailleurs une politique de soutien aux résidences d'artistes. Elle soutient aussi les artistes en exil dans leurs démarches administratives et artistiques, notamment avec l'École des Actes portée par le Centre dramatique national de la Commune à Aubervilliers.

Il s'agit pour nous de valoriser les langues maternelles dans les différents dispositifs d'apprentissage du français. Les médiathèques et les bibliothèques de notre territoire participent ainsi à la promotion du plurilinguisme. Par leur maillage, elles constituent aujourd'hui le premier service public de la culture en France. C'est une réussite majeure de l'action publique. En Île-de-France,

leurs initiatives favorisant la médiation linguistique sont nombreuses. La médiathèque des Ulis en Essonne a constitué un remarquable fonds d'ouvrages en langues étrangères dans la section jeunesse. En Seine-Saint-Denis, le réseau des 25 bibliothèques de Plaine Commune - Grand Paris valorise son fonds documentaire en direction des publics d'origine étrangère et publie des catalogues bilingues. Ici, la médiathèque Abdelmalek Sayad s'affirme comme un lieu d'information et de documentation à destination des scolaires, des universitaires, des professionnels du champ social et du grand public. Dans la cadre de la politique ministérielle « Culture – Justice », la DRAC intervient également en faveur des bibliothèques en milieu carcéral afin de créer des fonds documentaires de qualité et de mettre en œuvre des projets de médiation culturelle.

De manière plus ponctuelle, la DRAC soutient de nombreux projets de valorisation des langues dans le cadre de dispositifs tels que les contrats locaux d'éducation artistique. À ce titre, nous sommes aujourd'hui en capacité de répondre aux attentes de la population dans 80 % des quartiers prioritaires de la politique de la ville, auprès de laquelle nous favorisons l'apprentissage du français.

Ces initiatives sont précieuses. Elles sont nécessaires à la démocratisation culturelle. Les artistes et les associations ont su se mobiliser ces dernières années, allant bien souvent plus loin que les pouvoirs publics pour répondre aux situations vécues par les exilés. Cette journée porte le message très puissant du travail à conduire pour une meilleure égalité d'accès aux droits des personnes et plus particulièrement aux droits culturels. Il nous impose, État, collectivités, associations, professionnels, de travailler dans une démarche concertée.

Table ronde 1

La place des langues de l'immigration dans les politiques d'accueil des migrants et la question de la médiation linguistique

Participent à cette table ronde :

Alain Régnier

Délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés

Isabelle Devaux

Chargée de projets Apprentissage du français, Service égalité, intégration et inclusion de la Ville de Paris (Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires)

Layla Tarazi-Sahab

Professeur au département de psychologie de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban), chercheuse à l'INSERM et psychanalyste

La table ronde est animée par **Catherine Guilyardi**, rédactrice en chef de la revue [*De facto*](#)

Catherine Guilyardi

Traduire et interpréter : si la place de la médiation linguistique dans l'accueil des migrants est centrale, elle est souvent oubliée au moment de l'accueil. Or s'intégrer, c'est apprendre la langue du nouveau pays, mais c'est aussi pouvoir utiliser sa propre langue dans ce moment de l'entre-deux où l'on est précaire et fragilisé. Les acteurs de la médiation linguistique traduisent et interprètent aussi au-delà des mots, en prenant en compte une culture, une façon de dire et de penser, afin que l'étranger et les professionnels en face de lui puissent se comprendre et communiquer. Cette table ronde va nous permettre d'écouter le témoignage d'un représentant de l'État, avec le délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, et de la Ville de Paris. Nous écouterons ensuite une psychologue de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Vidéo de présentation du site Réfugiés.info

Alain Régnier

J'ai depuis deux ans la mission d'animer la refondation de la politique d'intégration. Le Gouvernement a adopté en ce sens en juin 2018 un ensemble de mesures, dont une stratégie nationale d'accueil des réfugiés et plus largement des primo-arrivants. Le ministère de l'Intérieur, à travers la Direction générale des étrangers en France (DGEF), porte les enjeux de rénovation et de mise en œuvre du nouveau contrat d'intégration républicaine.

Nous devons améliorer l'efficacité de l'État de droit et offrir à la personne qui arrive la possibilité de s'exprimer dans sa langue maternelle et d'être comprise au cours du processus de reconnaissance et d'accès aux droits. L'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) dispose ainsi de cent-sept traducteurs assurant au demandeur d'asile la restitution sécurisée de son récit de migration.

Notre mission commence quand la personne est reconnue au titre de la protection internationale. Nous mettons alors en place des mesures visant à favoriser une bonne intégration en France par la langue. Mais des progrès restent à faire dans le domaine de la santé. Car nous sommes confrontés à des parcours de migration particulièrement traumatiques, à des difficultés

d'expression de cette souffrance psychique et des difficultés d'accès aux professionnels de la santé ou aux travailleurs sociaux. D'où il résulte que des améliorations restent nécessaires tant sur le plan méthodologique que sur les moyens mis au service de la traduction et de l'intermédiation linguistique dans le processus d'intégration. La question est de savoir comment travailler ensemble pour arriver à un résultat qualitatif. La ministre de la Santé a décidé d'ouvrir cinq centres de post-trauma prenant en compte la vulnérabilité des publics migrants. Nous allons de notre côté travailler au développement d'équipes mobiles de santé et psychiatrie qui organiseront des formations permettant la prise en charge de la souffrance psychique.

Il y a une nécessité à travailler autrement à l'appropriation des codes de la société française et à l'acquisition de la langue. Plusieurs outils nouveaux existent pour cela, dont des tutoriels plus adaptés à notre public de migrants, car nombre d'entre eux n'ont pas été scolarisés dans le pays d'origine. Par ailleurs, le nombre d'heures de français a été doublé (voire triplé pour les non-lecteurs-non-scripteurs) avec le nouveau Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) en vigueur depuis mars 2019. Dès mon arrivée, j'ai souhaité mettre en place au sein de la délégation un laboratoire d'innovation publique s'appuyant sur le numérique : le site refugiés.info. Ce site en développement s'adressera aussi bien aux migrants qu'aux professionnels et aux citoyens. Il offrira des prestations simples pour faciliter le travail social, la relation avec un médecin, l'accès à un compte en banque, etc., des prestations accessibles pour les jeunes migrants qui ont une forte appétence pour les *smartphones* et les outils numériques. Le site est déjà en ligne et l'application mobile sera disponible au deuxième semestre de 2020.

II

Vivre en France, c'est aussi participer à la vie sociale, développer ses projets personnels. Il faut permettre à l'étranger, au migrant, au réfugié de s'engager dans la société française. Je réunirai dans cette même salle, le 18 décembre prochain, deux-cents jeunes réfugiés en « service civique ». Ils sont un exemple de l'engagement des réfugiés dans la société française.

Isabelle Devaux

Je représente le Service Égalité Intégration Inclusion de la Ville de Paris qui est mobilisé, aux côtés d'autres services et directions de la collectivité, pour l'intégration des étrangers à Paris. La capitale est riche de sa diversité linguistique grâce à la présence sur le territoire parisien de quelque cent-dix nationalités. S'agissant de médiation linguistique, la Ville met elle-même en

place des actions ou soutient des acteurs associatifs dans l'objectif de renforcer l'accès des étrangers à l'ensemble de leurs droits.

Pour cela, quatre leviers sont mobilisés. Le premier a trait tout simplement à la traduction de documents administratifs et d'information. Par exemple, le guide [Vivre à Paris](#) rassemblant toutes les informations dont un.e parisien.ne a besoin au sujet du travail, de l'accès au logement, de la scolarité, etc. a été traduit dans sept langues (notamment en arabe, chinois, turc, russe). Un outil présentant dans différentes langues le réseau des bibliothèques municipales a également été réalisé. Présenté à l'occasion de la Journée de la femme en 2019 (« Femmes d'ici et d'ailleurs »), un outil de prévention contre les violences faites aux femmes, le « [violentomètre](#) », a été traduit dans plusieurs langues. En second lieu, la Ville promeut l'utilisation du Français facile pour la rédaction de supports d'information afin de les rendre compréhensibles à un plus large public. Ainsi, le centre d'action sociale de la Ville de Paris ([CASVP](#)) a mis en place un guide d'accès au RSA (revenu de solidarité active) destiné aux usagers ne maîtrisant pas le français.

Enfin, la Ville de Paris met à disposition des prestations d'interprètes, notamment via [ISM Interprétariat](#) ou [Darija-phone](#). Dans le cadre du label [QualiParis](#) qui identifie les bonnes pratiques pour l'accueil des usagers, des agents de la Ville, locuteurs de langues autres que le français, sont référencés par les mairies d'arrondissement. Ils peuvent être sollicités pour aider à traduire pour un usager qui ne maîtriserait pas le français. Pour terminer, la Ville soutient des actions portées par des partenaires comme l'association franco-chinoise [Pierre Ducerf](#), fortement investie dans le champ de la médiation linguistique dans différentes langues chinoises, ou pilote de projets de médiation comme l'accompagnement et la formation de jeunes réfugiés statutaires dans une mission d'interprétariat à visée d'insertion professionnelle.

Layla Tarazi-Sahab

Je voudrais parler de mon expérience personnelle et professionnelle du passage entre les langues. Étant originaire du Liban et en tant que Française, j'ai le privilège de me situer dans l'entre-deux identitaire et linguistique que partagent de nombreux migrantes et migrants. Et puis je viens d'un pays où la manipulation des langues est tout à fait fluide. Dès le début de la scolarisation, on est bilingue, puis on devient trilingue à partir de la sixième. On retrouve ce multilinguisme au sein des foyers. Il serait souhaitable, quand

on est réfugié, d'avoir la possibilité de ces allers-retours tranquilles d'une langue à l'autre, de manière à s'intégrer ici sans se sentir coupé de ses racines, en s'enrichissant des nombreuses dimensions que sont les implicites et les images liés aux mots.

L'expérience de l'entre-deux connaît différentes modalités. Elle peut être tout aussi bien enrichissante que fragilisante et vulnérabilisante¹. Notamment dans les cas de migration forcée, il y a une forme de coupure avec sa langue maternelle et une douleur à devoir aller vers une langue autre. Si les deux langues peuvent se juxtaposer facilement, comme on peut le voir chez de nombreux jeunes, le bilinguisme peut aussi se vivre comme une hiérarchie entre les langues. Cela peut être douloureux pour l'enfant comme pour ses parents de voir qu'il a décidé de rester en haut en choisissant la langue de l'extérieur, celle de la culture d'accueil, alors que la langue de l'intérieur, celle parlée à la maison et partagée avec ses parents, est considérée dans une représentation parfois idéologique comme étant en bas. Or la langue maternelle renvoie aussi à l'identité des individus. C'est ce qui porte psychiquement dès la naissance, notamment à travers la relation avec la mère. La langue maternelle est donc profondément apaisante. On sait maintenant que les patients reçus en consultation dans leur langue sont moins angoissés. L'intérêt est aussi bien thérapeutique qu'économique puisqu'ils n'ont plus besoin de revenir avec des questions.

13

Entendre sa langue maternelle, voir qu'elle existe dans l'espace public quand on est soi-même étranger, est très signifiant. Cela dit qu'une part de vous est accueillie. Il y a dans la langue et dans ses intonations, de la filiation, le plaisir d'être dans un groupe, de l'appartenance. Il faut connaître sa langue pour aller vers l'autre langue. Plus j'ai des racines fortes et bien installées, plus je peux grandir et m'épanouir dans la culture d'accueil.

De la salle

Monsieur Alain Régnier a parlé d'accueil en précisant qu'il s'agissait de l'accueil des réfugiés statutaires. Aujourd'hui en France, et plus particulièrement à Paris, quand on est sans-papiers, l'accueil c'est être dehors, c'est être nourri par les bénévoles, être soigné par Médecins du monde quand ces derniers peuvent accéder aux campements. Tout cela laisse

¹ Voir à ce sujet l'ouvrage de Marie-Rose Moro, *Psychothérapie transculturelle des enfants de migrants*, Dunod, 1998.

ces personnes qui arrivent dans une inhumanité et dans un non accueil inacceptables au regard des devises de notre République. La première des médiations linguistiques vient alors des bénévoles dont je fais modestement partie. Je voudrais ici remercier tous les jeunes et les retraités qui, maladroitement - car beaucoup n'ont pas été formés à cela, donnent des cours de langue. J'ajoute qu'on observe des problèmes de traduction au moment de la demande d'asile auprès de l'OFPRA dans les comptes rendus des interviews de certains demandeurs d'asile. Beaucoup se retrouvent déboutés et sans recours pour cette raison et nous sommes en train de former une population de sans-papiers.

Alain Régnier

La tâche est énorme, je le reconnais. Pour aider les associations et les bénévoles, nous développons sur l'ensemble du territoire, avec la DGEF, une offre linguistique de proximité adaptée et des financements. Une réflexion particulière est menée au sujet des territoires ruraux où il peut y avoir des problèmes de mobilité et d'accès aux formations. Il est aussi nécessaire de mieux répartir les publics de migrants et de réfugiés entre le grand pôle d'accueil représenté par l'Île-de-France et le reste du territoire. Nous développons pour cette raison une politique de contractualisation avec les communes, le 11^{ème} contrat métropolitain a ainsi été récemment signé avec la ville de Rennes. J'ai aussi mobilisé un réseau de plus de trois cents maires.

Layla Tarazi-Sahab

Je comprends le poids qui repose sur les bénévoles. La langue porte les émotions².

Lorsqu'on travaille avec des gens qui parlent leur langue maternelle, on peut se retrouver démunis face à l'expression du vécu, de la souffrance et de la douleur déçues. Il y a dans l'écoute une transmission empathique, qui, lorsqu'elle a lieu dans cette langue maternelle fortement porteuse d'affects, peut occasionner un phénomène de traumatisme vicariant, c'est-à-dire une transmission non consciente de la part émotionnelle du trauma, venant de

² Tarazi Sahab L., El Hussein M., Moro MR « L'accueil de patients traumatisés en langue maternelle, un levier thérapeutique médiatisant », *Cliniques* n° 11, 2016, Eres, p73-88.

l'interlocuteur pour aller vers le récepteur, qui mobilise le psychisme de celui qui écoute et peut provoquer des aménagements défensifs chez le bénévole³. Les bénévoles, *a fortiori* quand ils ne sont pas formés, sont traumatisés à force d'écouter les expériences traumatiques des demandeurs d'asile.

De la salle

Je travaille à l'OFPRA et peux témoigner de la qualité des procédures de traduction. L'OFPRA enregistre les entretiens menés dans le cadre de la demande d'asile. Le demandeur ou l'avocat peuvent y avoir accès s'ils le souhaitent. Cela va dans le sens de la sécurisation et la fiabilité de la traduction.

Fin de la première table ronde.

³ El Husseini M., Tarazi Sahab L., Dozzio E., Moro MR, « A transitional Breach in the therapists' identity in Post-traumatic Stress Disorder », Eds Baalbaki InTech, 2016.

Table ronde 2

L'accès aux droits et aux services publics

Participent à cette table ronde :

Aziz Tabouri

Directeur général d'Inter Services Migrants - ISM Interprétariat à Paris

Éric Cédiey

Directeur général d'ISM CORUM (Inter Service Migrants - Centre d'Observation et de Recherche sur l'Urbain et ses Mutations) à Lyon

Nathalie Picard

Chef du service Parentalité à la mairie des Mureaux (Yvelines), responsable de la Maison des familles

Anne Delizée

Première assistante à la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Mons (Belgique)

La table ronde est animée par **Catherine Guilyardi**, rédactrice en chef de la revue [De facto](#)

Catherine Guilyardi

C'est une question sensible que celle de l'interprétariat et de la médiation linguistique comme nous venons de le voir. Cette question, on ne peut en parler sans l'élargir à la médiation culturelle car elle se situe bien au-delà de la langue elle-même. Nous allons maintenant nous pencher sur l'offre d'interprétariat en donnant la parole à deux organismes qui proposent des prestations, à une universitaire de Mons en Belgique, mais aussi à la représentante d'une commune des Yvelines, Les Mureaux. Nous allons aussi nous intéresser à la formation des interprètes, qui représente un enjeu de taille au regard de la situation humanitaire à laquelle nous devons faire face.

Audio-message plurilingue de l'accueil téléphonique d'ISM Interprétariat

Aziz Tabouri

[Inter Services Migrants](#) est une association créée en 1970. Son objectif, qui reste toujours d'actualité, était à l'époque de venir en aide aux étrangers arrivant en France sans parler la langue française. Nous ne définissons pas notre action comme militante, mais nous apportons des solutions aux collectivités publiques et à l'ensemble des services publics pour l'accueil de ce public. Les modes opératoires ainsi que le nombre de langues proposées ont évolué. De six langues proposées au début de l'association, nous en sommes aujourd'hui à cent-quatre-vingt-cinq. De ce point de vue, nous sommes un observatoire des flux migratoires, de leur provenance et des problématiques spécifiques qui y sont liées.

Le message que nous venons d'entendre sur le répondeur téléphonique d'ISM Interprétariat a été conçu avec les pompiers pour les situations d'urgence. Il est proposé dans plusieurs langues et permet ainsi d'indiquer à la personne étrangère en détresse qu'on est à la recherche d'un interprète pour pouvoir communiquer avec elle.

La qualité et la fiabilité de l'interprétation portent un enjeu majeur. Les applications numériques sont très à la mode, et même si elles peuvent être utiles dans certains cas, elles ne sont pas capables de saisir la dimension cognitive et émotive du langage. De la même manière, il ne suffit pas de parler une langue pour être interprète. Dans le cadre des procédures de l'OFPPA,

nous avons travaillé avec cette institution sur une charte qualité de la traduction extrêmement exigeante.

Éric Cédiey

L'activité d'interprétariat médical et social (ou interprétariat de service public) est animée et portée en France par des associations à but non lucratif. Ces associations salarient, autant que faire se peut, leurs interprètes et traducteurs professionnels. Le Réseau de l'interprétariat médical et social ([RIMES](#)) structure depuis mars 2019 neuf associations prestataires d'interprétariat-traduction de service public. Outre ISM-Interprétariat à Paris et ISM CORUM à Lyon, le réseau regroupe l'Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Etrangers (ADATE) à Grenoble, l'Association pour la Promotion et l'Intégration dans la Région d'Angers (APTIRA), l'Association SANTé Migrants Loire-Atlantique (ASAMLA), Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations (COFRIMI) à Toulouse, Migrations Santé Alsace à Strasbourg, Osiris-Interprétariat à Marseille et le Réseau Louis Guilloux à Rennes.

La formation des interprètes est l'un des principaux enjeux de ces associations. Cela concerne la fiabilité de la traduction, la neutralité de l'interprète, le respect du secret professionnel et médical, etc. Les associations du réseau RIMES peuvent dispenser une formation professionnelle continue aux interprètes salariés qu'elles emploient. C'est dans ce cadre que s'apprend l'essentiel du métier d'interprète de service public actuellement. Elles ont toutes mis en place pour leurs interprètes des groupes d'analyse de la pratique animés par des psychologues cliniciens. En effet les interprètes médicaux et sociaux interviennent dans des situations cliniques, psychologiques et sociales parfois très difficiles. Ces groupes d'analyse leur offrent la possibilité d'échanger autour de leurs expériences et de bénéficier d'un cadrage professionnel sur des problématiques de distanciation, de gestion des émotions et des tensions. Nos formations portent également sur la connaissance des différents contextes d'intervention : l'interprétariat en santé et en santé mentale, le recueil des récits des demandeuses et demandeurs d'asile, l'interprétariat en milieu scolaire, l'interprétariat dans les services sociaux, etc.

Anne Delizée

En ce qui concerne la Belgique francophone, elle compte deux associations d'interprétariat de service public qui offrent depuis 2005 des formations continues en interne. Nous avons trouvé en 2015 la solution administrative pour inclure ces formations dans le programme de l'Université de Mons de façon à accompagner la professionnalisation des interprètes traducteurs. Ceux-ci se voient délivrer un certificat d'université, dont le niveau d'exigences équivalait à celui d'un master. Assorti de crédits ECTS, il est valorisable dans l'Union européenne et au-delà.

Notre formation prend en compte la déontologie d'une profession en n'éluant pas la question du lien à créer avec les intervenants primaires que sont l'étranger allophone et le représentant du service public. La neutralité de l'interprète-traducteur renvoie ici à la juste distance, ce que nos collègues suisses appellent la « multipartialité ». L'interprète est au service de l'un *et* de l'autre sans être au service de l'un *plus* que de l'autre. La formation comprend également des contenus notionnels et terminologiques en accord avec les secteurs d'intervention principaux : la santé somatique, la santé mentale, l'insertion socioprofessionnelle, la demande d'asile, l'avocature (les prestations de conseil et de défense assurées par un avocat), l'interprétation devant les tribunaux. Nous avons aussi une unité d'enseignement de prise de parole. Nous apprenons aux interprètes à envisager le message non pas uniquement dans sa dimension linguistique, mais également dans sa dimension prosodique, paraverbale et non verbale. C'est-à-dire qu'ils doivent tenir compte des composantes qui viennent alimenter ce que le locuteur veut dire, au-delà des mots. Nous apprenons aussi aux interprètes à maîtriser ce qu'eux-mêmes font avec leur corps et leur voix.

Très classiquement, nous avons bien sûr une unité d'enseignement des techniques d'interprétariat. Mais ici, nous insistons sur son volet théorique pour amener les interprètes à prendre de la distance par rapport à ce qu'ils font au quotidien, pour mieux conscientiser les stratégies à leur disposition, et donc pouvoir vraiment faire des choix éclairés lorsqu'ils sont en situation professionnelle. Pour tout notre enseignement, notre perspective n'est pas texte à texte. Il s'agit d'un pas de trois communicatif entre l'étranger allophone, le représentant du service public et l'interprète. L'interaction est un jeu d'influences mutuelles dans lequel l'interprète est lui-même pris, qu'il le veuille ou non. Notre travail en amont des prestations sur le terrain est de faire prendre conscience de ces influences mutuelles pour mieux les minimiser.

Nathalie Picard

La ville des Mureaux compte environ 32 000 habitants. Une centaine de nationalités y sont représentées. Je suis cheffe du service Parentalité et responsable de la Maison des familles qui accueille des familles d'origines multiples. Ces familles sont en demande d'accompagnement aussi bien en ce qui concerne les problématiques familiales que dans les démarches administratives. Notre mot-clé est l'accueil bienveillant. Que ce soit avec les familles ou les partenaires institutionnels, nous travaillons dans la convivialité, l'empathie et le respect mutuel.

Depuis notre ouverture il y a deux ans, nous avons accueilli sept cents familles, soit plus de quatre mille personnes chaque année. Nous avons constaté qu'elles avaient besoin d'être rassurées. Le fait de parler leur langue natale leur permet d'avoir confiance dans l'administration. Nous avons construit un « réseau de parents solidaires » qui porte plusieurs initiatives, comme des groupes de parole animés par les parents, les professionnels et les bénévoles associatifs, de même qu'une université populaire des parents accompagnée par une universitaire. Celle-ci rassemble quinze mamans de nationalités et de milieux différents. Elles mènent actuellement un travail sur le conflit dans la coéducation. Le réseau des parents solidaires comprend aussi des locuteurs référencés d'une vingtaine de langues. Il fait un travail important pour sortir les familles de l'isolement. Les parents s'entraident par la traduction pour mieux comprendre le fonctionnement des administrations en France.

Je voudrais aussi vous parler de l'action du pôle « réussite éducative au sein de la Maison des familles avec ses accueils et ses suivis individualisés. Les référents de parcours sont en capacité de traduire, expliquer des situations délicates dans plusieurs langues. De la sorte, ce ne sont pas les enfants qui jouent le rôle de traducteur auprès de leurs parents. Le dispositif accompagne aussi les familles vers les loisirs, les structures médicales, les structures juridiques selon les besoins, en traduisant dans la langue de cœur. Nous avons enfin un pôle spécifiquement identifié comme lieu d'éducation et d'apprentissage des langues, le Pôle Molière. On peut s'y initier à des langues comme l'arabe, le chinois, le turc, le bambara, l'espagnol. De nombreuses associations des Mureaux y contribuent à la promotion des cultures natales à travers des cours de langues et des conférences.

De la salle

Je représente ici la [Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers](#) qui existe seulement depuis 2018. Nous y accueillons beaucoup de personnes non francophones qui ont un grand désir d'apprendre le français. Mais dès qu'elles entrent dans ce lieu, nous nous intéressons aussi à leur langue maternelle. Elles comprennent alors qu'on les accueille dans leur totalité. Nous essayons d'insister sur la transmission des langues maternelles que nous considérons comme un plus pour elles-mêmes et pour les autres. La transmission de la langue maternelle ouvre aux autres, à d'autres cultures. Celui à qui on demande de transmettre sa langue maternelle est d'abord surpris car il ne peut pas imaginer qu'elle puisse intéresser les autres. C'est une dimension qui nous semble essentielle pour le bien-vivre, pour faire exploser les cloisonnements d'idées et de cultures, notamment dans une ville telle que la nôtre. Nous tentons cette expérience à la Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers.

De la salle

21

Anne Delizée a évoqué dans son intervention les langues verbales. J'aimerais savoir ce qu'il en est de l'interprétariat de service public pour la langue des signes. Avez-vous une réflexion sur cette question à l'Université de Mons ?

Anne Delizée

La langue des signes est déjà intégrée à nos cours et nous travaillons avec des groupes multilingues. Faire des exercices de transfert linguistique avec une classe multilingue (langues verbales et non verbales) pose d'ailleurs un sérieux défi pédagogique. Nous nous appuyons sur un encadrement particulier avec des experts des différentes langues en présence ainsi que des interprètes.

Fin des tables rondes de la matinée.

Table ronde 3

L'accès aux soins

Participent à cette table ronde :

Marie-Caroline Saglio

Anthropologue à l'INALCO et psychologue à l'hôpital Avicenne de Bobigny

Arnaud Veïsse

Directeur général du Comité pour la santé des exilés (COMEDE)

Khady Camara

Interprète médiatrice à ISM Interprétariat à Paris

Maria Birnaz

Traductrice et interprète à Médecins du monde à Nice

La table ronde est animée par **Marie Poinso**t, rédactrice en chef de la revue

[Hommes et migrations](#)

Marie Poinso

Notre table ronde est composée d'une grande diversité de profils avec des intervenants de terrain, des chercheurs, de coordinateurs de réseaux professionnels. Ils sont quotidiennement aux prises avec les réalités de la relation des immigrants et immigrés avec le système de santé. Je veux parler ici de l'accès à l'information et aux institutions de santé selon leur statut administratif et leur situation socio-économique. Il sera aussi question de leur situation psychologique, de leurs besoins médicaux, des diagnostics de santé et de leur prise en charge médicale. L'absence de maîtrise du français fait-elle une différence dans l'accès aux soins ? Quel est le rôle des médiations linguistiques pour remédier aux difficultés de communication ? Comment favoriser l'expression par les migrants de leurs problèmes médicaux ?

Marie-Caroline Saglio

La langue est centrale dans l'accès aux soins. Sur les territoires franciliens, on estime à 250 000 les personnes ne parlant pas suffisamment le français (selon des données fournies par l'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants ELIPA). Ce même territoire compte 162 000 bénéficiaires de l'Aide médicale d'État (AME) sur les 315 000 recensés au niveau national. Cela étant, la question de l'interprétariat et de la médiation se pose partout où il y a une forte population migrante. Il existe aujourd'hui une véritable réflexion sur cette population qui a du mal à mettre des mots sur ce qui lui arrive. C'est encore plus complexe en santé mentale. On ne sait pas pourquoi on va si mal, on ne sait pas comment fonctionnent les services publics susceptibles d'aider. Il faut aussi prendre en compte le fait que dans beaucoup de pays l'hôpital n'est pas un lieu sécurisé et sécurisant.

La limite de la langue est un frein important autant pour les migrants que pour les soignants. De nombreuses idées ont été développées pour améliorer la prise en charge de ces patients. Par exemple, des pictogrammes permettent en médecine de communiquer avec les patients. En santé mentale, c'est plus difficile : non seulement il faut des interprètes, mais ceux-ci doivent être présents durant la consultation car la vraie alliance thérapeutique se fait autour de la langue et dans la langue.

L'Agence régionale de santé (ARS) a mis en place, en partenariat avec l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et la Sécurité sociale, une enquête sur la médiation et l'interprétariat dans les institutions publiques. Il s'agit de comprendre avec les praticiens de santé comment faciliter l'accès aux soins pour les personnes allophones. On peut par ailleurs citer le projet de recherche [REMILAS](#) (RÉfugiés, MIgrants et leurs LAngues face aux services de Santé), ou plus largement les travaux des chercheurs de [l'Institut Convergences Migrations](#). De plus en plus de recherches lient ainsi les thèmes de la langue, de la médiation et de l'accès aux soins.

Arnaud Veisse

Le Comité pour la santé des exilés ([COMEDE](#)) a quarante ans et une expérience tout aussi longue du terrain. La reconnaissance de l'interprétariat est l'un des rares domaines où les choses progressent positivement pour l'accès aux soins des exilés, le recours à l'interprétariat étant une recommandation du ministère de la Santé. Beaucoup reste à faire parmi les soignants malgré cela. L'équipe pluridisciplinaire du COMEDE (médecins, psychothérapeutes, assistants sociaux, juristes) travaille autant que possible avec des interprètes. Un tiers de nos consultations se déroulent en langue étrangère, dont une grande majorité sont couvertes par des interprètes professionnels. Chaque fois que c'est possible, elles ont lieu en présentiel. Idéalement, on voudrait que les mêmes interprètes accompagnent la totalité du processus thérapeutique.

De nombreux acteurs de santé ne peuvent pas organiser de regroupements de professionnels autour d'une unique langue. Le recours au téléphone est alors essentiel. Pour les ressources en interprétariat, on peut compter sur les partenaires du réseau [RIMES](#) (Réseau de l'interprétariat médical et social). Je lance un appel pour essayer d'identifier ou d'organiser une réponse en Guyane où des ressources équivalentes n'existent pas actuellement. Dans le cadre de ses permanences téléphoniques, le COMEDE reçoit d'importantes sollicitations aussi bien de la part de professionnels que de migrants. Il n'y a pas encore de solutions pour permettre l'accès des allophones à ces permanences.

Les besoins en interprétariat professionnel restent aussi importants en médecine et en santé mentale. Il est compliqué d'expliquer les enjeux d'une hépatite à un Français en français, ou de s'engager dans une psychothérapie. Il est d'autant plus nécessaire de le faire avec un interprète quand on est face

à quelqu'un qui parle peu ou pas français. De même, le social et le juridique ont du retard dans ce domaine. Autant les centres de PMI (Protection maternelle et infantile) utilisent l'interprétariat depuis longtemps, autant dans les associations d'aide juridique, par exemple, persistent les représentations selon lesquelles on pourrait se passer d'un interprète professionnel.

On se trouve aujourd'hui au milieu d'un grand paradoxe. D'une part, le ministère de la Santé a émis des recommandations pertinentes pour le droit inconditionnel aux soins quel que soit le statut administratif du malade. Dans le même temps, les mesures de restriction à la protection sociale pour les migrants et plus particulièrement les demandeurs d'asile sont sans précédent. L'accès aux soins est rendu de plus en plus difficile par des politiques d'immigration pour lesquelles la santé n'est qu'une variable d'ajustement. Pour l'illustrer, les retards de soins augmentent, et ils risquent de s'aggraver du fait des nouvelles réformes gouvernementales. De plus en plus d'étrangers ne vont pas consulter faute de droits ouverts et finissent par se présenter aux urgences avec une maladie grave. Ils peuvent alors faire face à un refus de soins à l'hôpital lorsque ce dernier est sans possibilité de se faire rembourser. Ce sont des situations extrêmement difficiles pour les soignants hospitaliers.

25

Le non recours à l'interprétariat peut devenir ici un facteur aggravant. On a ainsi constaté des difficultés d'accès au traitement antiviral contre l'hépatite C. Les coûts fixés par les laboratoires commercialisant ces médicaments sont en cause, comme d'autres motifs. On a pu dire à un patient qu'il « *ne peut pas être éligible au traitement tant qu'il ne parle pas français* ». La langue peut devenir un motif de refus de la greffe d'organes par des services hospitaliers. Dans aucun de ces cas, on ne s'est demandé si une partie de la solution n'était pas le recours à un interprète professionnel. Le Défenseur des droits s'est emparé de cette question récemment. C'est évidemment une discrimination et c'est contraire à tous les principes de la déontologie médicale.

Khady Camara

Je suis interprète et médiatrice. J'ai collaboré à une recherche sur les mineurs isolés initiée par la Fondation de France, ISM Interprétariat et l'hôpital Avicenne de Bobigny. La recherche s'est étalée sur trois années au cours desquels plusieurs jeunes mineurs isolés ont bénéficié d'un suivi en consultation ethnoculturelle. Le sujet des mineurs isolés, un phénomène en

recrudescence, me touche particulièrement car il me renvoie à mon passé de migrante adolescente. Ma mère n'avait alors pas pu s'adapter ici. De mon côté, je jouissais d'une altérité nourrissante. Cette nouvelle culture était très enrichissante pour moi alors que ma mère perdait tous ses repères. Je l'ai moi-même vécu, c'est pour cela que je ressens avec acuité le paradigme de l'immigration.

Mon père a dû se résoudre à renvoyer la famille au pays parce que ma mère souffrait de *spleen*. Après avoir dû servir d'interprète entre elle et le monde extérieur, je suis passée d'interprète *ad hoc* à interprète professionnelle et médiatrice culturelle, sachant saisir les variations linguistiques régionales et les variations émotionnelles, toutes importantes dans la consultation transculturelle avec des mineurs isolés. Lorsqu'un jeune est orienté vers des structures de prise en charge telles que la [Maison de Solène](#) ou la [Maison des adolescents](#) de l'hôpital Avicenne, il y a parfois des difficultés entre lui et l'intervenant social chargé de l'accompagner car ils n'ont pas les mêmes filtres. Il est alors important que l'interprète médiateur soit là pour nouer une collaboration entre eux et faciliter le parcours de prise en charge. L'interprète permet de nouer une alliance entre le jeune, les structures éducatives et les institutions médicales. Le jeune peut alors évoquer son parcours de vie et ses traumatismes avec ses sentiments à lui et dans sa langue maternelle.

Maria Birnaz

En tant qu'interprète et traductrice, je suis particulièrement attachée à ma collaboration avec le centre d'accueil, d'orientation et de soins de Médecins du monde à Nice. On y reçoit en urgence des personnes en attente de l'ouverture des droits à la sécurité sociale. J'y assiste principalement les demandeurs d'asile russophones d'origine tchétchène, mais aussi des roumanophones.

L'interprétariat en milieu médical est un type d'interprétariat qui demande la maîtrise de plusieurs compétences spécifiques, notamment la gestion de la composante émotionnelle. Les interventions auprès des tribunaux sont plus aisées car il y a toujours un avocat à qui on peut donner le rôle de réceptacle de la charge émotionnelle. L'interprète peut garder sa neutralité et la distance professionnelle et se concentrer sur le côté technique qui est plus éprouvant. Il est là uniquement pour transmettre très fidèlement le message. Alors que dans le cadre de l'accès aux soins, interpréter, particulièrement les primo-

arrivants en France, est compliqué. Il est difficile face à des personnes malades de rester neutre, de ne pas tomber dans la médiation. Le patient se précipite vers l'interprète, l'unique personne qui parle sa langue, qui le comprend vraiment, à qui il peut confier un message qui n'est pas destiné à être traduit. Le patient oublie souvent son véritable interlocuteur... L'interprète doit savoir rappeler son rôle et garder sa neutralité, il doit être capable de se protéger émotionnellement afin de pouvoir adapter et transmettre de manière constructive le message du patient, sans se refuser de le soutenir, car il est là pour cela aussi.

J'ai eu la chance au cours de mes années d'intervention à Médecins du monde de bénéficier de supervision, de bilans de fin de journée avec l'assistante sociale ou le psychologue. Cela permet de se détacher, d'avoir une juste distance, car c'est une expérience très enrichissante, mais aussi très accaparante. J'affirme avec mes confrères et je confirme que les interprètes doivent être formés professionnellement pour intervenir efficacement dans le cadre de l'accès aux soins précisément pour ces raisons.

On a parlé d'une certaine lenteur des démarches pour l'accès aux soins. À ce propos je voudrais rappeler que le système de santé français est d'une générosité unique et d'une humanité exceptionnelle. Les ressortissants d'Europe de l'Est ou de pays du Maghreb que j'assiste s'imaginent rarement rencontrer un tel respect pour leur santé et leur personnalité, et quand ils sont en France, ils ont besoin de connaître leurs droits.

27

Marie-Caroline Saglio

Je suis contente que Khady Camara et Maria Birnaz aient toutes les deux parlé de l'importance de la formation et de la spécificité de l'interprétariat et de la médiation médicale. La parole a une puissance différente selon les contextes. Être interprète professionnel engage aussi personnellement.

La particularité de la consultation en santé mentale où je travaille – la consultation de psychotraumatisme de l'hôpital d'Avicenne - est qu'elle prend en charge des personnes orientées pour des traumatismes sévères. Ces personnes présentent des symptômes graves de dissociation, d'insomnie, etc. Mais surtout, leur parole est extrêmement abîmée en raison des choix forcés de partir, puis de leur trajectoire difficile. Le passage par la Lybie est pour la plupart des hommes et de femmes que nous recevons en consultation, psychiquement dévastateur. On peut y être confronté à une langue, l'arabe,

qu'on ne comprend pas. Une fois arrivé dans le pays dit d'accueil, c'est une langue de la preuve que demandent la CNDA (Cour nationale du droit d'asile) et l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides). Les demandeurs d'asile doivent raconter leur histoire de manière « cohérente » et « spontanée », je reprends les deux thèmes en vigueur. Or ce n'est pas possible, car le traumatisme ne permet pas ce type de discours.

La consultation thérapeutique relie avec une possibilité de reprendre pied dans une histoire où il y aurait un passé traumatique, mais aussi un présent, et un possible futur. Et c'est la langue qui le permet. Cela suppose une forme d'alliance thérapeutique. C'est là que la position d'interprète est extraordinairement complexe. À ce moment-là, l'interprète est un passeur de langue, mais il n'est pas un médiateur social pour autant. Se construit alors la possibilité d'une parole soutenant et non pas effractante. Tout cela fait l'objet de beaucoup de discussions dans la clinique interculturelle.

Arnaud Veisse

La santé des exilés est un problème à part entière caractérisé par un cumul des facteurs de vulnérabilité. Il y a d'abord l'expérience de l'exil et les ruptures qui vont avec. Puis la diversité, la fréquence et l'intensité des violences subies dans le pays d'origine, pendant le parcours, et de plus en plus en France, notamment pour les gens qui vivent dans la rue. Parmi les femmes enceintes suivies au COMEDE, au moins 15 % déclarent l'être à la suite d'un viol subi durant les premiers mois de la période dite d'accueil. Par ailleurs, les données d'épidémiologie indiquent des psychotraumatismes fréquents et importants.

La langue est un facteur spécifique car elle est souvent présentée comme un obstacle culturel. Comme s'il fallait faire des études d'anthropologie médicale pour pouvoir soigner un étranger. Heureusement, la plupart des soignants en France, qu'ils travaillent dans des associations spécialisées ou pas, savent qu'à partir du moment où ils ont du temps, de l'attention et un interprète, cet obstacle disparaît. Encore faut-il réunir ces conditions.

Par ailleurs, la complexité du contexte juridique nécessite de faire de la médiation interprofessionnelle. Les acteurs de la santé connaissent mal le droit des étrangers et les acteurs du droit des étrangers ne maîtrisent pas beaucoup les questions de santé. Le COMEDE a alors un rôle de formation, d'information, de sensibilisation. Il s'appuie notamment sur le [livret de santé bilingue](#) publié par Santé publique France qui existe dans quinze langues et

qui est gratuitement diffusé. Nous avons coutume de dire que s'il devait y avoir une spécificité dans le soin aux personnes exilées, ce serait la nécessité d'avoir à la fois de la relation, de la réparation et de la reconnaissance. La langue est essentielle pour ça.

Dans le domaine de la santé et en particulier pour la médecine auprès des personnes exilées, la situation est souvent celle d'une tension entre les logiques de contrôle de l'immigration et le devoir de soigner. Je pense particulièrement aux confrères qui travaillent dans les lieux de privation de liberté (zones d'attente, centres de rétention). Dans ces endroits, on est souvent amené à soutenir des médecins qui disent que les autorités de police leur demandent un certificat médical de compatibilité avec le renvoi dans le pays d'origine. Nous expliquons que la déontologie médicale ne le permet pas en tant que médecin soignant. C'est le rôle d'un médecin expert. On ne peut pas demander à un même médecin d'être expert et soignant d'un même patient. Les médecins intervenant en tant que soignants dans les zones d'enfermement n'ont pas à mettre en œuvre les politiques migratoires. En revanche, s'il y a un problème médical, ils sont là pour attester de l'incompatibilité avec le retour dans le pays d'origine ou avec l'enfermement. L'interprète a une position de co-thérapeute avec les soignants. Il est associé au secret médical. L'interprète comme le soignant sont engagés du côté de la protection de la santé. Nous préférons alors parler d'impartialité, plutôt que de neutralité des soignants.

29

Khady Camara

L'enjeu de l'interprétariat est de dire avec les mots les plus justes. Que ce soit en médiation interculturelle ou en consultation, la neutralité est un préalable. De même, le secret professionnel prévaut. L'interprète doit nouer une collaboration, une confiance entre lui-même, le soigné et le soignant. L'interprète est un traducteur, il ne commente pas. Alors que dans le cadre d'une médiation interculturelle, on peut évoquer les schèmes et les filtres culturels qui peuvent entraver la relation thérapeutique. C'est cela la différence entre l'interprétariat et la médiation. En consultation transculturelle avec de jeunes patients, on peut discuter avec l'accord du jeune des aspects culturels et même de certains tabous.

Fin de la troisième table ronde.

Table ronde 4

Culture, circulation des œuvres, des savoirs et des imaginaires

Participent à cette table ronde :

Cécile Le Vaguerèse-Marie

Directrice du Théâtre de Choisy-Le Roi (Val-de-Marne)

Ruedi Baur

Designer franco-suisse

Lidwien van Dixhoorn

Cheffe du Service langue française de Radio France Internationale / France Médias Monde

Mohamed Mbougar Sarr

Écrivain sénégalais d'expression française en résidence au MNHI

Barbara Cassin

de l'Académie française, philologue, helléniste et philosophe

La table ronde est animée par **Marie Poinot**, rédactrice en chef de la revue [Hommes et migrations](#)

Marie Poinot

La diversité des langues et le plurilinguisme apparaissent comme des ressources culturelles favorisant la reconnaissance des patrimoines linguistiques venus d'ailleurs et la participation des populations d'origine étrangère aux projets et aux institutions culturelles. Cela contribue à construire une culture commune enrichie des apports des autres. Comme dirait Patrick Boucheron, qui vient de terminer son rapport de préfiguration de la prochaine exposition permanente du Musée national de l'histoire de l'immigration, c'est « faire musée d'une histoire commune », faire des langues étrangères une histoire et une culture communes. La circulation des œuvres et des savoirs est également soutenue par le passage d'une langue à l'autre. Cette table ronde interroge différents domaines de la culture : le design, le théâtre, la radio, la littérature et la traduction appliquée à la philosophie, pour illustrer la place de la médiation linguistique dans la fabrication des imaginaires contemporains.

Ruedi Baur

31

Je souhaiterais faire une différence entre la partie orale, l'autorisation de parler sa langue dans un espace privé, entre soi en communauté ou de se faire traduire par une tierce personne, et la présence de la langue écrite dans l'espace public. Cette dernière m'importe beaucoup car elle officialise l'autorisation d'être et de pouvoir agir dans cet espace. Il n'est pas étonnant que certaines langues soient plus présentes que d'autres. Cela correspond, si on se réfère à Hannah Arendt, au fait qu'il n'y a pas d'espace politique interculturel dans les cités périphériques.

Marie Poinot

Est-ce que cela veut dire que la visibilité des langues est proportionnelle à leur place dans une hiérarchie implicite des langues dans l'imaginaire des sociétés qui accueillent les migrants ?

Ruedi Baur

J'ai un problème avec ce thème « migrant » par rapport auquel il faut que nous ayons un dépassement. Nous habitons tous la terre. Comment faire pour qu'un jeune enfant qui parle à sa mère dans une certaine langue, qui maîtrise une calligraphie, ait le droit de lire cette calligraphie dans l'espace public ? La question de la nation m'intéresse peu à ce titre. Ce qui m'intéresse, c'est le droit de la personne, de l'humain à retrouver sa culture. Cette réalité est forte, comme j'ai pu le tester en différents lieux, à travers différentes installations.

Dans les travaux que nous menons, il s'agit notamment de faire en sorte que les adultes comme les enfants osent inscrire leur langue dans l'espace public. En Suisse, nous avons inscrit sur cinquante-deux bancs publics des poèmes de différentes langues de monde sans les traduire. Très vite, ces inscriptions ont créé des lieux d'appartenance. Autour du banc inscrit en farsi, celui qui maîtrisait cette langue se transformait en interprète. Nous organisons aussi des ateliers de cinq jours. Au cours de l'un d'eux, c'est le dernier jour que tout d'un coup, une petite fille maîtrisant très bien le tamoul a osé écrire les signes de cette langue, osé reconquérir ces signes. J'ai envie de dire très égoïstement : en tant que Français, en tant qu'Européens, utilisons ces cultures et ces langues en présence dans nos pays pour nous enrichir.

Cécile Le Vaguerèse-Marie

Le théâtre de Choisy-le-Roi est devenu « scène conventionnée pour la diversité linguistique » il y a cinq ans mais nous travaillons depuis neuf ans sur ces questions. Nous nous trouvons au cœur d'une population plurilingue qu'il nous est apparu nécessaire de faire entrer dans ce théâtre. Pour cela, nous avons décidé de proposer des spectacles multilingues, sur-titrés ou pas.

Nous agissons sur les deux champs, technique et artistique. Nous avons pu expérimenter au festival d'Avignon des lunettes de sous-titrage. Nous travaillons avec des metteurs en scène français et internationaux sur la question de la traduction et du sur-titrage. Les comédiens doivent-ils être bilingues ? Traduit-on tout le texte ? Doit-on plutôt travailler la mise en scène ou l'adaptation du texte pour une meilleure compréhension ? En Belgique où deux langues coexistent, cette réflexion est déjà intégrée à la création.

Nous nous sommes aperçus que lorsqu'on présente un spectacle bilingue ou multilingue, on touche un public plus large puisqu'on parle dans sa/leur

langue. Ce qui est en jeu, c'est la prise en compte du patrimoine linguistique et sa valorisation sur un territoire. Cela a pris beaucoup de temps. Au mot « théâtre » qui fait encore et toujours peur, nous avons préféré « spectacle ». Nous avons commencé par l'expression corporelle comme langage, avant d'arriver au théâtre. Nous constatons que les résultats sont là depuis deux ou trois ans. Récemment, dans le cadre du Festival d'automne, Ahmed El Attar est venu présenter une pièce à la fois en arabe et en français. La moitié du public était arabophone.

Le Val-de-Marne accueille des populations diverses qui ont choisi ce département pour des raisons économiques, politiques, familiales. Si on ne va pas chercher ces gens-là, il n'y a plus personne dans les salles. Notre démarche incite aussi les personnes francophones à rencontrer et à lire d'autres langues.

Lidwien van Dixhoorn

Vidéo de présentation des « Voisins du 12 bis » bientôt en ligne sur <https://savoirs.rfi.fr>

33

Radio France Internationale (RFI) parle plusieurs langues. Depuis une trentaine d'années, elle produit pour ses auditeurs de langue étrangère à travers le monde des séries de sensibilisation à la langue française. Ces personnes qui vivent loin gardent ce lien avec la France en écoutant RFI, une radio française. Comment faire en sorte qu'une personne qui ne maîtrise pas du tout la langue puisse écouter une histoire en français et la comprendre ? Le concept développé permet de proposer une fiction bilingue à la radio. Les langues y alternent. L'auditeur peut rentrer dans l'histoire grâce aux sons, et s'identifier à des personnages qui apprennent comme eux à communiquer dans un environnement francophone et qui s'expriment dans sa langue maternelle. Nous essayons de mettre en scène et en son aussi bien les stratégies mises en place quand on évolue dans un environnement linguistique qu'on ne comprend pas, que des objectifs d'apprentissage du français.

C'est la première fois que nous produisons une série qui s'adresse à un public étranger de primo-arrivants non francophones en France. Nous voulions être le plus proche possible de la réalité que les personnes trouvent quand elles arrivent en France. C'est pour cela que nous avons organisé des ateliers d'écriture avec des migrants installés en France depuis plus ou moins

longtemps. Ils ont parlé de leur vécu de manière créative. Le groupe était encadré par une formatrice et une scénariste. Nous avons travaillé avec France Éducation International (ex Centre international d'études pédagogiques) qui nous a apporté son expertise linguistique. Nous avons défini des situations et des compétences langagières et culturelles à maîtriser et nous avons mis tout cela en musique avec des dialoguistes. Nous avons enfin fait appel à des comédiens bilingues. Les treize premiers épisodes de la série portent sur les premiers besoins d'installation en France.

Ruedi Baur

L'objectif du projet *Inscriptions en relation - des traces coloniales aux expressions plurielles*, mené par l'association Civic City, est de travailler sur l'inscription plurielle. Nous avons eu la chance de pouvoir nous installer au Palais de la Porte Dorée, ce qui nous a conduit à un retour sur l'exposition coloniale de 1931, sur ses frises et ses peintures. Nous avons proposé de faire parler les personnes représentées, qui sont silencieuses depuis presque cent ans, sur ce monde occupé par l'empire français. Je pense qu'il y a des affiliations avec la période actuelle qui connaît de nouvelles formes de relations coloniales entre le Sud et le Nord qu'il s'agit de décoder.

On peut identifier trois types d'inscriptions. Le premier renvoie aux inscriptions impériales contemporaines telles que celles laissées par la conquête par Coca Cola ou L'Oréal. Un autre geste d'inscription a trait à l'hospitalité. Il consiste à dire « bienvenue en France, on va s'occuper de vous ». Nous sommes très intéressés par le troisième type d'inscription qui reprend la forme du pluriel et permet une relation d'égal à égal, en interrelation et en enrichissement mutuel.

Nous essayons de travailler ces trois types d'inscriptions à Madagascar ou encore en Pologne. Dix-sept projets se construisent ainsi à travers le monde. Nous avons fait appel à une vingtaine d'écoles disposées à travailler dans leurs pays sur les traces coloniales et impériales. Le 18^{ème} projet fera parler, en janvier 2020, le Palais de la Porte Dorée dans le cadre de l'opération *L'Envers du décor*. Pour cela, nous avons lancé un appel à contributions. Quand on pense « inscriptions », cela va au-delà de la typographie. On peut inscrire avec l'architecture, la mise en scène, les expressions plastiques, etc. Dans un deuxième temps, les 14, 15 et 16 février 2020 seront consacrés à la présentation des promotions des dix-huit écoles d'art partenaires, et des six groupes de travail de professionnels participant au projet. Ce sera l'occasion

de rassembler les centaines de pages de projets exemplaires dans de grands livres présentés dans le Hall Marie Curie. Le salon *Littexil* permettra aussi de discuter sur les arts plastiques et graphiques au cœur du XXI^{ème} siècle.

Cécile Le Vaguerèse-Marie

Le théâtre de Choisy-le-Roi développe des ateliers d'action culturelle auprès des écoles primaires, des lycées et collèges dans le cadre de l'Éducation artistique et culturelle (EAC). Il organise aussi des spectacles multilingues et des cafés polyglottes. De même, le public est invité à se réunir autour de tables rondes au cours desquelles un médiateur anime une thématique dans une langue particulière.

Nous avons créé une version du jeu des sept familles dans lequel des parents allophones sont invités à inventer dans leur propre langue la suite d'une histoire écrite en français. Les auteurs vont régulièrement à l'intérieur du foyer du théâtre pour cela. Cela donne lieu à une production chaque fin d'année. Nous avons été invités à l'édition 2019 du festival d'Avignon pour la présenter. Avant, des enfants et des mamans figuraient majoritairement sur le tableau. Cette fois-ci, des papas se sont joints à ce processus.

Plus récemment, nous avons organisé un karaoké géant multilingue. Nous avons entendu des chansons de Claude François en farsi, de Jean Ferrat en berbère, Kurt Cobain en portugais, etc. Ça s'est terminé par un grand bal où se croisaient les personnes et les langues. C'était incroyable.

J'ai remarqué que les jeunes parlaient très bien le français et qu'ils ont une langue d'origine qu'ils parlent plus ou moins avec les parents. Ils maîtrisent souvent en troisième langue, l'anglais d'Internet. Cela leur donne des capacités de compréhension sur la quatrième langue qui leur sera proposée. Nous avons été stupéfaits de constater que pour les enfants, il n'y avait aucun problème à regarder un spectacle bilingue sans sous-titrages. Nous avons des partenariats avec des théâtres au Brésil et en Russie. L'objectif est que nos productions puissent aussi partir à l'étranger. La francophonie passera par le multilinguisme, sinon c'est le français qui risque de s'éteindre.

Lidwien van Dixhoorn

Le fait de mettre la langue française au même niveau que la langue source dans une fiction qui reproduit les situations plurilingues, convainc les auditeurs que le français n'est pas si compliqué que cela. Nos séries bilingues proposent à notre public d'apprendre par la radio, en écoutant des situations familières, dans un premier temps. Le format du scénario est important aussi pour permettre une adhésion et un apprentissage. « Les voisins du 12 bis » est une enquête : on cherche des indices, on déchiffre des situations pour comprendre et trouver des indices comme on le fait pour comprendre le sens des messages en langue étrangère.

Notre histoire se situe dans un immeuble. Les voisins sont de nationalités différentes. Zirek, le chauffeur de taxi était médecin en Kurdistan. Il y a un jeune fleuriste afghan. Ainsi que Rosa qui vit en France depuis quarante ans. Elle reçoit la copine de sa fille qui arrive du pays pour faire des études. La série suit les péripéties de toutes ces personnes dans un format *soap* favorable à l'apprentissage car il permet une progression de la narration en spirale. On peut ainsi mettre en scène différentes manières de parler d'une même chose.

Nous avons aussi tenu à exploiter au maximum le son, en mettant en scène des situations plurilingues de la vie courante. La série a été produite en binaural, une nouvelle technologie permettant de spatialiser le son et de proposer une immersion sonore très réaliste.

Le site [RFI Savoirs](#) propose un parcours pédagogique d'approfondissement pour un public apprenant et les bénévoles formateurs. Pour faciliter l'accès à l'histoire, une bande dessinée sera développée sur les réseaux sociaux. L'ensemble sera présenté et distribué à toutes les associations qui auront envie d'utiliser ces dispositifs qu'on espère complets et cohérents. Le lancement est prévu pour l'été 2020.

Mohamed Mbouga Sarr

Les ateliers d'écriture dont je vais vous parler ont eu lieu à la médiathèque Abdelmalek Sayad. J'ai eu la chance de les animer pendant quatre mois. J'avais choisi la thématique de « la vie entre les langues » parce que la question du passage entre les langues est très présente dans mon écriture. Je crois à la traduction comme langue universelle, comme relation entre toutes les langues. C'est une théorie défendue par nombre de penseurs, de

traducteurs, philosophes de la traduction tels qu'Umberto Eco, Souleymane Bachir Diagne, Alexis Kagame.

Si la traduction peut être considérée comme la langue de l'humanité, il ne faut pas être aveugle au fait qu'il existe une sorte d'inégalité politique entre les langues. Selon la langue vers laquelle on va traduire, le poids du message ne sera pas tout à fait le même. Dans cet atelier d'écriture, j'ai tenté de voir comment l'espace de l'atelier et ce que l'on tentait d'écrire avait un impact sur les récits que ces réfugiés faisaient. Nous avons fini par ruser avec cette inégalité en renversant le sens de la traduction. Nous avons ainsi écrit un texte en français que chacun a ensuite traduit vers la langue maternelle. Ce qui a donné un discours à la fois identique et autre. C'est précisément dans cette tension entre le similaire et ce qui a changé qu'a résidé l'intérêt de cet atelier. Lorsqu'on parle de « vie entre langues », le mot « langues » est important, mais le mot « vie » l'est encore plus. On peut ainsi voir comment la langue est inscrite dans l'ordinaire de ces réfugiés tout en restant très poétique. Ce geste très intime est resté un facteur d'intégration à la Cité par la culture.

37

Marie Poinot

Vous avez été lauréat du prix littéraire de la Porte Dorée en 2018 pour votre livre *Le silence du cœur*, un roman qualifié de roman polyphonique. La langue fait-elle partie des obsessions littéraires que vous avez en tant qu'écrivain ?

Mohamed Mbouga Sarr

Oui. Je suis né dans une situation de plurilinguisme. Je me trouve dans l'ambiguïté au même titre que beaucoup d'écrivains africains. Possédant un certain nombre de langues de mon pays d'origine, le Sénégal, j'écris quand-même dans une langue dont j'ai hérité par la colonisation. Le croisement de ces langues crée des tensions et des ambiguïtés qui rejaillissent sur ma création littéraire. La question de la langue et de la traduction, comme celle des « intraduisibles », est très présente dans mon travail. J'essaie de réfléchir simplement à ce qui se trouve entre les langues. C'est une chance extraordinaire d'avoir plusieurs langues. Dans mon livre, un passage interroge l'éclatement de la langue unique en plusieurs langues dans le mythe de Babel. Il faut l'interpréter comme une chance. Babel est heureuse et horizontale.

Il a été rappelé aujourd'hui que la langue française continuait à être reconfigurée par les autres langues. Elle est dans une *re-création* permanente, et en cela elle devrait se débarrasser de toute idée d'hégémonie. Lorsqu'on parle de la francophonie, il faut se rendre compte que cette horizontalité des langues est le seul rempart contre la tentation d'une langue qui serait au-dessus des autres.

Barbara Cassin, accompagnée par **Danièle Wozny**, avec la participation de **Rima de Sahb**

Nous représentons, Danièle Wozny et moi-même, les *Maisons de la sagesse Traduire*, une association 1901. C'est Danièle Wozny qui a eu l'idée de ce nom, elle qui a vécu au Moyen Orient, où les *Bayt al hykma* (les maisons de la sagesse autour de Bagdad entre le IX^{ème} et le XI^{ème} siècle) regroupaient les techniques, les savoirs, les textes autour de la traduction, ce passage d'une langue à l'autre, d'un savoir à l'autre, d'une génération à l'autre. Nous avons ajouté le mot « traduire » car c'est autour de la traduction que nous nous sommes regroupés. Ces maisons de la sagesse n'ont ni porte ni fenêtre. C'est un dispositif de lieux et d'actions déterminé par l'idée de traduction.

Tout est traduisible et en même temps intraduisible. Si je vous dis *salam*, je ne vous dis pas tout fait *bonjour*. Quand je dis *shalom* non plus. Dans les deux cas, je vous souhaite la paix. En grec ancien, on vous dirait *khàire* : « réjouissez-vous » ; en latin *vale*, « porte-toi bien ». Même un mot comme *bonjour* ouvre d'une autre manière le monde. Pour Wilhelm von Humboldt, les langues et les cultures sont tellement liées que chaque langue implique une vision du monde.

Dans ses *Écrits juifs*, Hannah Arendt dit : « Manifestement personne ne veut savoir que l'histoire contemporaine a engendré un nouveau type d'êtres humains, ceux qui ont été envoyés dans les camps de concentration par leurs ennemis et dans les camps d'internement par leurs amis ». Quand on se balade dans Calais, on voit ce que cela veut dire. On ne peut pas ne pas intervenir sur cette immense question dont nous serons comptables devant nos enfants. Voilà pourquoi nous avons créé ces maisons de la sagesse.

Elles sont centrées sur trois dispositifs. Le premier renvoie au temps de l'accueil. Nous travaillons autour des « glossaires de la bureaucratie française ». Il s'agit de prendre conscience du moule très contraignant qu'impliquent les questionnaires que doivent remplir ceux qui arrivent en

France. Les notions de nom, prénom, date de naissance ne disent pas la même chose d'une origine à l'autre. C'est comprendre qu'entre les mots, il y a des écarts incroyables que nous ne mesurons pas.

Le deuxième type d'action s'intitule « banque culturelle » ou bien « banque musée ». Danièle Wozny est encore à l'origine de cette idée. Elle a travaillé dans la diplomatie culturelle et a aidé les premières banques culturelles au Mali et au Togo. Les villageois y apportaient des objets, avec à chaque fois le récit de cet objet : une biographie de l'objet qui est en même temps une biographie de son propriétaire. De l'argent leur était prêté en échange pour créer une petite entreprise, avec un accompagnement. C'est le principe d'un crédit contre un objet à la valeur culturelle et symbolique, pour contribuer à une insertion socio-économique. Nous travaillons avec le Crédit municipal de Paris et l'Association pour le droit à l'initiative ([ADIE](#)). Le dernier atelier autour de ces banques culturelles s'est déroulé à Aubervilliers en décembre 2019, nous en préparons un autre à Marseille en septembre 2020, pour inventer un modèle de ce genre qui soit approprié à notre ici et maintenant. Ces banques culturelles représentent quelque chose comme une « coupe du temps présent » dans notre société. C'est pour les réfugiés le temps de ce qu'on appelle souvent « l'intégration ». Cette action s'accompagne d'un travail beaucoup plus sourd et de longue haleine de questionnement du rapport aux objets et aux musées. Ainsi, Danièle Wozny met en rapport les arts de l'islam au musée du Louvre et des habitants d'Aubervilliers. Il va y avoir une exposition conjointe au Louvre et à Aubervilliers proposant des biographies réécrites des objets. Cela change l'idée de musée et cela change l'idée de banque. Et je prépare à la Vieille Charité de Marseille une exposition sur *Les objets migrants*, qui associera un objet de l'Antiquité à un objet d'aujourd'hui, avec évidemment des cartels qui seront autant de biographies d'objets.

La troisième action que nous entreprenons, de pure recherche, est un dictionnaire des intraduisibles des trois monothéismes. Comment dit-on *Dieu* dans la Bible, dans la Torah, dans le Coran ? Comment dit-on *croire* ? Quels mots sont utilisés ? Quel est leur sens ? Nous essayons de mener un travail comparatif qui puisse permettre d'objecter aux fondamentalismes.

Fin des tables rondes de l'après-midi.

Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6, rue des Pyramides

75001 Paris

téléphone : 01 40 15 73 00

courriel : dglflf@culture.gouv.fr

www.dglf.culture.gouv.fr

Délégué général

Paul de Sinety

Délégué général adjoint

Jean-François Baldi

Organisation de la journée d'étude, préparation des actes

Claire Extramiana et Ismaël El Mansoury pour la DGLFLF

Marie Poinot pour le MNHI

Graphisme

Charlotte André

©Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2020



Délégation générale
à la langue Française
et aux langues de France